



Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 9 mai 2023

N° 2023 / 041

L'an deux mille vingt-trois, le 9 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 2 mai 2023, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Benoit COLIN, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET, Pierre GRANDCLEMENT, Didier BERREZ

Excusées : Sandrine NICOD pouvoir à Sophie CAPELLI ; Nathalie SAULNIER pouvoir à Lauriane DAVID

Le secrétariat a été assuré par : Bahadir GUZEL

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 17	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : **SIDEC - Mission de maîtrise d'œuvre – Lotissement Les Cueilles – Avenant n°2 (Affaire n° 118003M)**

Vu les délibérations du Conseil Municipal et en particulier celles du :

- ✓ 24 mai 2012 autorisant le Président du SIDEC à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet A+U – Frédéric Bois – Architecte DPLG – 10 Boulevard Gambetta – 39000 LONS LE SAUNIER ;
- ✓ 14 mars 2013 approuvant l'avant-projet global par le Cabinet A+U – Frédéric BOIS ;

Considérant la demande de désistement du titulaire A+U Frédéric Bois auprès des services du SIDEC en date du 16 mars 2023 ;

Vu le projet d'avenant n° 2 établi par le SIDEC prenant en compte le désistement du titulaire au profit du Cabinet ABCD co-traitant habilité à terminer la mission.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant n° 2 confiant la fin de la mission AOR au Cabinet ABCD co-traitant,
- **DONNE** son accord sur l'avenant proposé,
- **AUTORISE** le SIDEC à passer et signer cet avenant avec : les Cabinets A+U et ABCD,
- **S'ENGAGE** à assurer le financement de cette opération.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le secrétaire de séance



Le Maire
Grégoire LONG